Ordre des Avocats

AMIENS

Conseiller

Avocats

Avocats

Arnal

Conseiller

Défendre

Le Journal des Avocats du Barreau d'Amiens



NUMERO SPECIALI DROIT DE LA FAMILLE

N°3 - Décembre 2011

Petite Histoire

du droit de la famille



Le droit de la famille n'est ni linéaire, ni universel.

Il y a 2.500 ans, l'alliance se porte, à Rome, au majeur en raison d'un nerf qui le relierait directement au cœur et les femmes peuvent choisir un mariage leur permettant de conserver le droit à la propriété de leur bien à condition de ne pas partager le lit et la table de leur mari pendant trois nuits par an, tandis que le Code Napoléon en 1804 prévoit que la femme doit obéissance à son mari et ne peut disposer de ses biens sans l'autorisation de celui-ci...

Il y a 3.000 ans en Egypte, le divorce est autorisé pour raison de haine ou d'adultère ; en 1792 on divorce sans Juge en France, mais l'incitation au divorce est un délit en 1941 et, jusqu'en 1974, seule la liaison du mari au sein du domicile conjugal justifie le divorce pour faute.

Il y a 4.000 ans, les enfants sont nombreux et choyés dans la vallée de l'Indus alors qu'il y a 2.000 ans le Pater Familias romain a droit de mort sur sa descendance ; il y a 1.500 ans les fillettes de 10 ans les plus jolies et les plus intelligentes sont envoyées dans des écoles spécialisées pour devenir les secondes épouses des dignitaires Incas ; en 1979 la politique de l'enfant unique est mise en place en Chine tandis que la Convention des droits de l'enfant est signé en 1989 à New York, tentant définitivement de protéger l'enfant qui a un statut à part entière...

L'homosexualité est pédagogique en Crète il y a 2.000 ans, punie par le bûcher à Rome avec une Loi de 390, et encore aujourd'hui reste



condamnable pénalement (jusqu'à la peine de mort) dans plus de 80 pays ; il y a 1.000 ans les Guanches des îles Canaries autorisent la polyandrie et tout coup porté à une femme par un homme armé est puni comme un crime ; l'homosexualité est initiatique dans certaines Tribus de Papouasie et en 2000 les Pays-Bas sont le premier pays à légaliser le mariage homosexuel...

Ainsi, si l'histoire du droit de la famille est liée à l'évolution de la famille elle-même, elle est aussi le fait des évolutions politiques et religieuses, de l'influence des valeurs sociales : le droit façonne la société comme il est bouleversé par elle.

Les réformes récentes (succession, divorce, tutelles...) et celles aujourd'hui envisagées (reconnaissance du statut des beaux-parents, mariage homosexuel...) montrent qu'il s'agit d'une histoire en perpétuel mouvement, parfois source de complexité.

Votre avocat connaît le droit applicable à votre situation pour vous conseiller et vous défendre.

Ordre des Avocats au Barreau d'Amiens